



CHARTE D'ENGAGEMENTS SCIENCES COLLEGE NORD

1. PREAMBULE

Initiée par le **Forum départemental des Sciences** en 1999, l'opération Sciences Collège Nord est financée par le **Département du Nord** et s'appuie sur le partenariat avec **l'Education Nationale – Académie de Lille** et **20 structures culturelles** dans le Nord. La coordination de l'opération est assurée par le Forum départemental des Sciences.

Les 21 structures partenaires sont :

Structures culturelles départementales	Structures culturelles non départementales
<ul style="list-style-type: none">• Abbaye de Vaucelles - Les Rues-des-Vignes• Archives départementales du Nord - Lille• Forum antique - Bavay• Forum départemental des Sciences - Villeneuve d'Ascq• Maison natale Charles de Gaulle - Lille• Musée départemental de Flandre - Cassel• Musée Matisse - Le Cateau-Cambrésis• MusVerre - Sars-Poteries	<ul style="list-style-type: none">• Centre historique minier - Lewarde• Centre régional de la photographie - Douchy-les-Mines• Cité des géométries - Maubeuge• Conservatoire botanique national - Bailleul• Ecomusée de l'Avesnois - Fourmies• Halle aux sucres - Dunkerque• Jardin des plantes - Lille• Musée de la Bataille de Fromelles - Fromelles• Musée de la dentelle et des broderies - Caudry• Musée d'Histoire naturelle - Lille• Musée-parc archéologique Arkéos – Douai• Palais de l'Univers et des Sciences – Cappelle-la-Grande• Planétarium Orionis - Douai

Ce dispositif offre l'opportunité de sensibiliser les collégiens à la culture scientifique, en éveillant leur curiosité et en développant leur esprit critique.

2. OBJET DE LA CHARTE

L'opération « Sciences Collège Nord » repose sur **le volontariat des chefs d'établissements scolaires et des enseignants** ainsi que sur **la collaboration active et engagée des différentes structures partenaires**. La responsabilité de chacun et le respect d'un ensemble de principes communs, propres au dispositif sont une condition de succès et de qualité pour tous.

La charte a donc pour objet de déterminer le cadre de participation des collèges et des structures partenaires.

3. LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé de représentants de :

- La Direction Sports et Culture du Département du Nord,
- La Direction des Collèges du Département du Nord (pôle services aux collèges et aux collégiens),
- L'Education Nationale (C.A.S.T, chef d'établissement),
- Les structures partenaires (4 représentants renouvelés par 2 tous les ans en plus du Forum départemental des Sciences).

La présidence de ce comité de pilotage est assurée par Mme la Vice-Présidente du Département du Nord en charge de la Culture et de la communication institutionnelle et Mme la Vice-Présidente en charge de l'Education et des collèges.

Le rôle du Comité de Pilotage est de définir les orientations stratégiques du dispositif et son développement. Réuni une fois par an, il est animé par le Forum départemental des Sciences.

4. L'OFFRE ET LE PUBLIC VISE

L'opération s'adresse à tous les collégiens du Nord des collèges publics ou privés, de la sixième à la troisième à raison de **1 projet pour 2 classes par établissement, soit une cinquantaine d'élèves environ**.

Elle se construit autour d'un projet pluridisciplinaire ponctué par trois temps forts, qui suit le calendrier scolaire :

- **une animation en classe** par un.e médiateur.trice scientifique, basée sur un principe d'interactivité,
- **la visite d'une structure partenaire**, avec des animations spécifiques,
- **une journée « Exposition Sciences Collège Nord »** : valorisation des travaux des élèves, présentant eux-mêmes leurs projets aux autres collégiens et au public, et remise des prix.

Un projet Sciences Collège Nord :

- peut être déposé par des enseignants des collèges publics et privés du Département du Nord pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème},
- est un projet de culture scientifique porté par un enseignant référent,
- est pluridisciplinaire. Pour monter un projet, il est donc important d'associer au minimum deux enseignants de disciplines différentes avec au moins une discipline scientifique en sachant que toutes les sciences peuvent être concernées, y compris les Sciences Humaines,

- doit concerner les heures de cours et la classe entière. Les projets en lien avec des clubs scientifiques ne rentrent pas dans ce dispositif,
- doit concerner deux classes soit une cinquantaine d'élèves environ,
- peut concerner des effectifs moindres pour les classes ou groupes de Segpa et de latinistes.

5. L'ENGAGEMENT DU DEPARTEMENT DU NORD

Le Département du Nord finance cette opération et le Forum départemental des Sciences en assure la coordination via :

- la bonne information de l'opération aux chefs d'établissement avec l'aide du Rectorat,
- la communication de toute l'opération (plaquettes de présentation, diffusion...),
- la coordination de l'opération dès le moment de l'inscription jusqu'à la journée « Exposition Sciences Collège Nord »,
- le financement des transports des collégiens (à hauteur d'un forfait bus de 5h), des visites et des animations en classe,
- l'animation du comité technique d'analyse et de sélection des projets qui a vocation à sélectionner les projets en fonction des critères déterminés dans la charte d'engagements,
- l'animation du comité de pilotage.

Le Forum départemental des Sciences :

- est à la disposition des collègues pour toute question technique au niveau de l'inscription en ligne sur la plateforme « Aides et subventions » mise en place par le Département du Nord et répond à toutes questions concernant l'opération de façon générale,
- assure une lecture des fiches projet des enseignants et un suivi si cela s'avère nécessaire en contactant l'enseignant référent,
- instruit les candidatures des structures souhaitant entrer ou rester dans le dispositif,
- est l'interlocuteur privilégié des enseignants au niveau de toute la partie administrative et logistique de l'opération,
- organise la journée « Exposition Sciences collège Nord » au mois de juin,
- mobilise et organise les réunions avec l'ensemble des partenaires de l'opération
- gère le budget de l'opération,
- fait le bilan et évalue le dispositif, propose des améliorations si nécessaire, les fait valider par le comité de pilotage.

6. L'ENGAGEMENT DES STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES

La Direction de la structure partenaire s'engage à :

- participer à l'opération par période minimale de 3 ans,
- à indiquer au terme des 3 années à la coordination de Sciences Collège Nord son souhait de rester ou non dans le dispositif avant la fin du mois de janvier,
- mettre à disposition de l'opération un.e médiateur.trice référent.e pour Sciences Collège Nord,
- participer à la communication/notoriété de l'opération en diffusant les documents fournis par le Forum départemental des Sciences,
- participer au comité technique d'analyse et de sélection des projets, dès lors que la structure dispose d'un projet,
- participer elle-même ou être représentée par ses pairs au comité de pilotage qui se réunira une fois par an.

Le ou la médiatrice attitré.e à l'opération s'engage à :

- fournir les fiches techniques d'animations de visite de structure ou d'intervention dans les collèges à la coordination pour début avril,
- étudier chaque projet concernant sa structure et conseiller les enseignants dans le choix de l'animation et vérifier l'adéquation de l'animation par rapport au projet,
- s'en tenir à la fiche d'animation et à ne pas s'en éloigner pour aboutir à un projet sur-mesure,
- participer aux réunions : rencontre avec les enseignants, réunion d'analyse technique et de sélection des projets ainsi qu'à la journée « Exposition Sciences Collège Nord » du mois de juin,
- assurer les animations,
- communiquer les dates de visite et d'intervention dans les collèges et les devis correspondants au plus tard début janvier,
- transmettre à leur service comptabilité les bons de commande correspondant aux animations effectuées afin d'assurer le dépôt des factures sur Chorus Pro (les droits d'entrée facturées doivent correspondre au nombre d'élèves présents lors de la visite),
- participer aux jurys d'attribution des prix lors de la journée « Exposition Sciences collège Nord »,
- faire un retour sur les visites et animations effectuées à la coordination.

7. L'ENGAGEMENT DU COLLEGE

Le chef d'établissement :

- rappelle le principe d'engagement aux professeurs qui participent au dispositif,
- s'assure de la présence des mêmes classes inscrites en début de projet à l'ensemble des animations (visites de structure et animation au collège),
- s'assure de la présence des enseignants concernés par le projet aux différents temps d'animation,
- s'engage à prendre en charge le déjeuner, à la cantine de l'établissement, des médiateur.trice.s (maximum 2) des structures partenaires assurant l'animation en classe,
- s'assure de la présence des enseignants et d'un maximum de 6 élèves à la journée « Exposition Sciences Collège Nord » du mois de juin,

- s'engage, dans la mesure du possible, à privilégier les transports en commun et notamment pour la journée « Exposition Sciences Collège Nord ».

L'enseignant référent :

- coordonne la réalisation du projet avec les enseignants associés,
- effectue l'inscription en ligne du projet (dépôt d'un dossier de candidature) dans les délais impartis,
- s'engage à fournir tous les documents nécessaires au bon déroulement du projet (fiches des besoins techniques, autorisation d'exploitation du droit à l'image),
- s'engage, s'il y a lieu, à réorienter le projet en tenant compte des modifications proposées par les structures partenaires, du C.A.S.T ou du Forum départemental des Sciences,
- s'engage, dans un souci d'éco-responsabilité, à accepter d'être orienté vers une autre structure plus proche du collège et proposant une animation similaire,
- complète les formulaires en ligne (demande de transport, évaluations),
- prépare les élèves à l'animation en classe et à la visite de la structure partenaire,
- accueille le ou les médiateur.trice.s lors de l'animation en classe et est présent tout au long de l'animation pour faire le lien avec le projet,
- s'engage à être présent avec un minimum d'élèves à la journée « Exposition Sciences Collège Nord » du mois de juin.

8. L'ENGAGEMENT DU RECTORAT

Le C.A.S.T :

- fait partie du comité de pilotage de l'opération,
- apporte son soutien en terme de communication sur le dispositif, encourage la participation des enseignants,
- évalue la qualité pédagogique des projets proposés par les collèges.

Annexe : Planning du projet

ANNEXE – PLANNING DU PROJET

- **Fin juin** : Après-midi de rencontres avec les structures partenaires du dispositif,
- **De septembre à mi-octobre** : Inscription en ligne du projet par les enseignants,
- **Novembre ou début décembre** : Comité d'analyse technique et de sélection des projets,
- **De janvier à avril** : Visites dans la structure choisie et interventions dans les collèges,
- **Juin** : Journée « Sciences Collège Nord » et remise des prix aux collèges venus présenter leurs projets avec leurs enseignants.